AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP-3-8-71 208806

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

N° 131
2 AOUT 1971

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE - POURSUITE DE LA LUTTE ET PROTECTION DES TUBERCULES

Le temps orageux et instable qui s'est manifesté sur nos régions à partir du 23 Juillet a été très favorable à une reprise d'activité du champignon qui, ainsi, a pu reconstituer graduellement son potentiel d'infection à par ir des foyers existants. Des contaminations graves ont de nouveau pu se produire là où le feuillage était insuffisamment protégé pour des raisons diverses. Elles ont pu amener une recrudescence de la maladie dans un certain nombre de parcelles. Parallélement, on peut estimer que les pluies et la chaleur ont été à l'origine d'un accroissement sensible de la tubérisation quelque peu freinée par la longue sécheresse de Juillet.

L'analyse de la situation présente et de son évolution nous amène en tenant compte des différents éléments cités plus haut à recommander aux producteurs la plus grande prudence.

Il semblerait que dans certains cas, il soit inutile ou même dangereux de tenter de prolonger tard en saison la végétation et par la même, la protection d'un feuillage en partie atteint par la maladie. Il faut en effet bien se rappeler que là où des taches existent et sont susceptibles de fructifier, des spores peuvent être amenées au contact du sol à chaque pluie tant soit peu importante et par là même assurer ensuite des contaminations de tubercules toujours préjudiciables.

Bien entendu, il ne nous est pas possible de déterminer une date optimum de défanage ; les éléments d'appréciation étant à la fois trop nombreux et très variables en fonction de chaque cas particulier. Il appartient donc à chacun de déterminer le moment où l'augmentation de rendement envisagée ne justifie plus de prendre le risque de contaminations sur tubercules.

Tenir compte avant toutes choses de l'état sanitaire de la culture en se rappelant QU'EN AUCUN CAS, IL NE FAUT DEPASSER LE SEUIL DE 3 A 5 TACHES PAR PIED RECONNU COMME DANGEREUX.

L'état d'avancement de la tubérisation, la destination de la culture et les circonstances atmosphèriques à venir sont également d'autres critères à retenir et qui ne peuvent être laissés qu'à l'appréciation de chacun.

Il est aussi de la plus haute importance pour les variétés de conservation de réserver un délai suffisant, soit au minimum 3 à 4 semaines, entre la destruction des fanes et l'arrachage et ceci afin de permettre une complète maturation des tubercules et éliminer en partie les risques d'infection du Phoma ou pourriture sèche qui se manifeste chaque hiver pendant la conservation.

Dans certains cas, il pourrait être judicieux de réaliser une dernière intervention fongicide dans les quelques jours qui précédent le défanage, voire même parfois au cours de ce dernier.

Dans les cultures plus tardives, là où la maladie ne présente pas encore un réel caractère de virulence et d'une façon générale, là où l'on désire prolonger au maximum la protection du feuillage, intervenir dans les 4 à 6 jours qui suivent chaque pluie persistante pouvant être à l'origine d'une humidité élevée et ceci pendant au moins 15 à 20 heures en cas de temps normalement chaud (se reporter à nos bulletins des 1er et 9 Juillet). La protection pourra être quelque peu espacée sur les variétés féculières habituellement moins sensibles.

Renouveler les traitements après toute pluie ou succession de pluie totalisant plus de 20 à 25 mm et ceci dans les plus brefs délais.

Tournez s'il-vous-plait. .../...

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE. DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

29

LA DESTRUCTION CHIMIQUE DES FANES

L' Agriculteur a à sa disposition des défanants de contact qui impliquent une répartition homogène du liquide de traitement ainsi que des produits à action systémique véhiculés par la sève.

Dans le premier groupe de produits nous trouvons :

L' ACIDE SULFURIQUE. Peu utilisé en raison de certains inconvénients. Il nécessite entre autres, l'emploi de pulvérisateurs en laiton ou en matière plastique.

LE CHLORATE DE SOUDE qui agit d'autant plus rapidement que le sol ou le feuillage est humide. Ce produit qui s'emploie à raison de 20 à 30 kg dans 1000 ou 1500 l. d'eau à l'ha avec ou sans mouillant peut avoir une longue rémanence dans certaines conditions du sol ou de climat. Ce produit ne peut être mélangé ou associé au D.N.O.C. huileux en raison des dangers d'inflammation.

LES COLORANTS NITRES . Les produits appartenant à cette famille agissent uniquement par contact sur les parties de feuillage touchées. On peut les associer quelquefois à du fuel ou faire précéder leur application d'une mutilation mécanique des fanes afin d'augmenter leur efficacité. Parmi ces produits nous trouvons :

le D N O C présenté souvent en solution huileuse et qui s'utilise à la dose de 4 à 6 kg de matière active pour 1000 litres d'eau.

le DINOSEBE ou D N B P qui s'utilise à raison de 2 kg 5 de matière active à l'ha + 25 l de fuel pour 1000 litres d'eau à l'ha. Son action est unpeu plus lente par rapport au D N O C.

L' optimum d'efficacité pour chacun de ces produits est obtenue entre 15° et 25°.

Parmi les défanants à action systémique, seul le DIQUAT peut être actuellement préconisé. Ce défanant très énergique, sans action résiduelle s'utilise à la dose de 1 kg de matière active pour 1000 litres d'eau à l'ha et sans adjonction de mouillant. Il est d'autant plus efficace qu'il est appliqué sur des plantes en végétation active et en période d'éclairement intense.

REMARQUES IMPORTANTES : Le défanage effectué par temps chaud et sur sol très sec risque d'entrainer des nécroses au niveau du talon ou le noircissement de l'anneau vasculaire des tubercules. Il convient donc dans toute la mesure du possible d'éviter d'opérer dans de telles conditions mais seulement immédiatement après une pluie suffisante.

Par ailleurs, certains producteurs ajoutent au défanant un herbicide qui est souvent une association de phytohormones et de piclorame dans le but de détruire certaines mauvaises herbes présentes dans les cultures. Cette technique est à proscrire formellement en particulier dans toutes les parcelles destinées à la production de semences car les tubercules en étant issus risquent de donner une végétation chétive avec déformations prononcées des tiges et feuilles qui prennent alors l'aspect de jeunes pousses de fougères.

D'une façon générale, choisir le défanant le mieux adapté aux possibilités d'emploi, au type de production ainsi qu'aux conditions climatiques du moment. Se rappeler que la qualité d'un défanage est liée avant toutes choses à sa rapidité d'action et à une destruction pratiquement intégrale des fanes.

CERCOSPORIOSE DE LA BETTERAVE

Quelques rares taches ou petits foyers ont été observés localement en Picardie. Les conditions de sécheresse de Juillet ont été défavorables à l'extension de cette maladie et il n'y a pas à envisager de traitement dans l'immédiat. Cependant, les dernières pluies orageuses ont été favorables aux contaminations. De petits foyers pourraient se manifester après le 15 aout principalement dans les vallées humides et chaudes de Picardie habituellement plus prédisposées aux attaques de ce champignon. Si des traitements généralisés ne semblent pas devoir s'imposer en raison des apparitions possibles mais tardives de la maladie et du développement important de la végétation, ceux-ci pourraient éventuellement se justifier en certaines situations (cultures irriguées ou assolements intensifs en particulier). Là où des petits foyers pourraient apparaître, le traitement serait alors réalisé dans les 3 à 5 jours qui suivent une pluie contaminatrice. Rappelons qu'une pluie peut être contaminatrice si elle maintient une humidité élevée prolongée à la suite de 2 à 3 journées chaudes.

.../...

On utilisera alors par exemple, un produit à base de Benlate à raison de 250 g de produit commercial à l'ha. Les produits cupriques ou organocupriques à 2 kg 500 de cuivre métal à l'ha peuvent aussi se révéler efficaces.

/ ARBRES FRUITIERS A PEPINS /

TAVELURE ET MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET POIRES

Des contaminations tardives de Tavelure sont toujours à redouter en présence de pluie et d'humidité au cours des mois d'été. De plus, cette période est très favorable aux contaminations lenticellaires et donc à la pénétration des champignons responsables des pourritures en conservation.

Réaliser quelques interventions fongicides préventives espacées de 10 à 15 jours à l'aide de produits tels que le Thiabendazole, le Bénomyl, le Captane, le Folpel, le Thirame etc...

/ CULTURES LEGUMIERES /

MOUCHE DE L' OIGNON

Dès les premiers jours d'Août, exécuter la deuxième pulvérisation contre ce parasite dans les cultures qui ne sont pas protégées par un traitement du sol.

MOUCHE DE LA CAROTTE

L'apparition des asticots de la deuxième génération est entrain d'avoir lieu. En cas de fortes attaques, et là où le terrain n'a pas été désinsectisé, appliquer une bouillie insecticide avec par exemple du Chlorfenvinphos, Trichloronate, Carbophénothion.

ALTERNARIA DE LA CAROTTE

Cette maladie provoque le brunissement des fanes de carottes. Cette maladie peut être assez spectaculaire en terre légère filtrante pendant les périodes sèches de l'été. La plante fane et la racine ne se forme pas ou mal.

On peut remédier en appliquant des pulvérisations, si possible sous forme pneumatiques, (c'est dans ce cas que l'on obtient les meilleurs résultats) avec des produits fongiques du type Manèbe, Mancozèbe ou à base d'Oxychlorure de cuivre.

PUCERONS CENDRES SUR CHOUX

(Choux de Bruxelles, choux pommés).

Dans tous les cas, se référer aux produits aphicides strictement homologués en cultures légumières. Les parathions et autres produits de contact ne donnent guère de résultats, la carapace cireuse du puceron les protégeant contre ce produit. Un aphicide fugace et doué de bonne pénétration donne de bons résultats, le Mévinphos en particulier.

Ne traiter qu'en cas d'absolue nécessité, ce puceron étant facilement parasité par les prédateurs et les coccinelles,

L' INSPECTEUR
de la Protection des Végétaux,

P. COUTURIER

LES CONTROLEURS
chargés des Avertissements Agricoles,

G. CONCÉ et D. MORIN

Dernière Note : Bulletin n° 130 - Supplément n° 3 en date du 19 Juillet.

30